

# Programme de Formation-Action

## La concertation, cœur du développement durable

### Objectifs

Les objectifs de l'action de formation sont

- de faire comprendre en quoi la concertation est une démarche utile (voire nécessaire) dans la mise en œuvre d'un projet de territoire
- de donner aux participants les outils pour concevoir un programme de concertation efficace
- de sensibiliser les participants à l'animation de démarches participatives

### Cibles

Elus et techniciens de collectivités  
Les groupes seront limités à 12 personnes.

### Durée

1 journée

### Coût de l'action de formation

400 € HT par participant (incluant le déjeuner, les pauses, les supports pédagogiques)

### Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques utilisés au cours de la session de formation seront : Cours théoriques, Extraits vidéo, Phases de réflexion participative, Jeux de rôles, Nombreux exemples.

### Encadrement

L'encadrement de cette session de formation sera assuré par Ludovic Schneider, ingénieur conseil et formateur indépendant.

## Progression pédagogique

- 8h30 – 9h00 : accueil des stagiaires
- 9h00 - 10h30 : Développement Durable, Gouvernance et Participation, késako ?  
*Réflexion participative en co-construisant une carte cognitive*
- 10h30 – 11h00 : La participation : quels outils pour quels acteurs ?  
*Animation participative réalisée par l'un des stagiaires*
- 11h00 – 11h15 : Pause
- 11h15 – 12h00 : Panorama des expériences et outils de participation sur des territoires  
*Apport de connaissance et exemples concrets, etc.*
- 12h00 – 12h30 : L'animateur, son rôle, ses attitudes  
*Apport de connaissance et exemples concrets, etc.*
  
- 12h30 – 13h30 : Déjeuner
  
- 13h30 – 15h30 : Mise en situation : élaborer un plan de participation  
*Mise en situation mettant les stagiaires en situation d'animer une réunion participative devant produire un plan de participation pour un Plan Climat Energie Territorial*  
*Debriefing et synthèse sur les modalités d'élaboration d'un plan de participation*
- 15h30 – 15h45 : Pause
- 15h45 – 16h30 : Passer de la concertation à l'action  
*Intégration de la concertation dans les décisions de la collectivité*
- 16h30 – 17h00 : Conclusions/Evaluations  
*Evaluation participative animée par un participant par la méthode du métaplan*